

FOCUS

Club Francorisk : une langue et une culture des risques en partage

Les gestionnaires des risques d'entreprises francophones ont désormais leur club. Créé formellement en 2016 par l'Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise (Amrae) française et l'Association des gestionnaires de risques et d'assurances du Québec (Agraq), le Club francorisk (www.clubfrancorisk.com) a pour objectif de développer le réseau international des gestionnaires de risques francophones, de favoriser la formation à ces métiers, d'aider à l'émergence d'associations nationales dans les pays qui en sont dépourvus et de diffuser les bonnes pratiques. La demande est d'abord venue d'Afrique, où le boom économique et l'émergence d'entreprises africaines de premier plan ont fait croître le besoin de monter en compétences : « Il y a incontestablement un tropisme africain » admet Gilbert Canaméras, le

président du club. Conseiller du commerce extérieur de la France (CCEF) et ancien président de l'Amrae, il a œuvré dès 2014 pour l'émergence de ce réseau. « Quatre associations ont déjà vu le jour au Maroc, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Togo » se félicite Gilbert Canaméras, qui signale toutefois qu'un projet existe aussi au Vietnam. Les assureurs et courtiers en assurances, qui sont intéressés par ces marchés émergents, soutiennent ce développement, en sponsorisant volontiers les événements du club et de ses affiliés. « Dans le monde des assurances, au-delà de la langue, c'est la pratique commune du droit continental, par opposition à la *common law* britannique, qui favorise les synergies et la coopération » conclut Gilbert Canaméras.



© D.R.

qui souhaitent investir dans les pays en émergence ou en développement. Deux enjeux importants pour le développement de la francophonie économique.

Site web : <http://associationrnf.org>

✓ Réseau francophone de l'innovation

Créé à l'initiative de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), le Réseau francophone de l'innovation a pour objectif de renforcer la capacité des pays et des régions de l'espace francophone dans la mise en œuvre de stratégies d'innovation. Le réseau accompagne la réflexion en matière d'innovation, donne l'accès à l'information en français et identifie les compétences et initiatives dans l'espace francophone.

Mission : encourager la mise en réseau des acteurs de l'innovation comme une

des grandes priorités de l'espace francophone.

Objectif : favoriser l'échange d'informations et le cas échéant la mise en relation des acteurs francophones impliqués dans le domaine de l'innovation (numérique et économie du savoir, technologies et économies vertes, industries culturelles et économie de la culture...) en leur offrant des services de veille et des espaces collaboratifs sur sa plateforme en ligne.

Site web : <https://www.francophonieinnovation.org>

✓ Club francophone du management des risques

En 2014, l'Amrae (Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise) a lancé une initiative de diffusion de la culture de la gestion des

risques dans le monde francophone, donnant naissance à un nouveau réseau à l'échelle internationale, le « Club FrancoRisk », cofondé par l'Agraq québécoise.

Missions : promouvoir la gestion des risques et des assurances dans l'univers francophone parmi les professionnels de ce domaine, qui ont en partage culture francophone et langue française ; favoriser et diffuser la culture du risk management dans les pays francophones.

Membres : professionnels du management des risques (risk managers, en activité ou à la retraite, assureurs, courtiers, conseils).

Animation du réseau : une 'convention francophone' à l'occasion des Rencontres annuelles de l'Amrae et des événements dans les pays.

Site web : www.clubfrancorisk.com

3. Réseaux métiers

✓ Réseau des juristes d'entreprises francophones

Le Réseau des juristes d'entreprises francophones a été lancé officiellement en février 2018 par l'Association française des juristes d'entreprise (AFJE) pour développer ou participer à l'émergence du métier de juriste d'entreprise dans les pays francophones.

Objectifs : permettre un partage des meilleures pratiques « bests practices » et du savoir-faire entre les juristes exerçant dans un pays ayant le français pour langue officielle et partageant une

FOCUS

Un réseau qui s'agrandit

À fin avril 2018, le réseau piloté par l'AFJE a été rejoint par l'Association camerounaise des juristes d'entreprise (ACJE), l'Association congolaise pour la promotion des juristes d'entreprises (ACPJE), l'Association des juristes d'entreprises du Congo-Brazzaville (AJEC), l'Association des juristes d'entreprises de Côte d'Ivoire (AJECI), le Cercle marocain des directions juridiques (CMDJ) et l'Institut belge des juristes d'entreprises. Le réseau s'agrandit et pourrait bientôt être rejoint par des juristes de Suisse et du Québec.

Le réseau a également pour objectifs de participer au développement d'un climat des affaires propice à la compétitivité des entreprises et participer à l'influence du droit français à l'international.